



Siège social : Maison des Comités

3 rue Scatisse 30000 NIMES
 CCP 2138.38 Montpellier

Adresse correspondance :
 Jean-Claude HESSE

1 Les Sarments 30390 ARAMON
 0466570638 0613255994
Codep30@neuf.fr

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

du 16 février 2012 à MILHAUD

Présents : Ghislaine CHARTON, Brigitte SANCHEZ, Jack SABATIER, Gérard RENOARD, Antoine BOURG-RIUS, Jean-Claude MARTIN, Christiane CAVARD, Jean-Claude HESSE.

Absent excusé : Marcel BOSCH. Robert LARQUIER.

Invité : Joël SANCHEZ Président de l'AC Milhaud et Alain LHERMET Commissaire aux comptes.

Invité excusé : Daniel WIART Commissaire aux comptes.

Avant de commencer la réunion, Jack SABATIER, Président du CODEP30 remercie le club de l'ACM MILHAUD et son Président, Joël SANCHEZ, pour l'organisation très réussie de l'AG de LIGUE le 11 février.

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL : de la réunion du 1 décembre 2011 à GALLARGUES. Aucune remarque, le PV est adopté à l'unanimité.
2. CRITERIUM DEPARTEMENTAL : Il se déroulera le 31 mars 2012 à ARAMON, Gérard RENOARD, responsable Jeunes indique que les parcours sont déjà établis avec l'aide du club d'ARAMON, les questionnaires sont prêts. Jean-Claude HESSE secrétaire du CODEP30 demande quelle formule on utilise pour les repas, prends-tu les plateaux repas comme l'année dernière. Après discussions, accord pour les plateaux repas, mais pour éviter des charges de repas non consommés, il est décidé que le CODEP prend en charge la restauration des jeunes, et de 3 personnes par club, plus les personnes qui aident à l'organisation de la journée. Participation pour les autres à prix coûtant (environ 8,5 €) ainsi que pour les participants qui s'inscrivent et ne viennent pas, sans raison valable (facturé au club) Parmi les membres du CODEP, seront présents : SANCHEZ 2, RENOARD 2, MARTIN 1, CHARTON 2, CAVARD 1, LHERMET 1, HESSE 2. Gérard demande également à ce que l'on commande 100 plaques de cadre VTT. Antoine BOURG-RIUS trésorier en est chargé, il commandera également 100 plaques de cadre route pour le séjour à La GARDIOLE, ainsi que 100 cartes de V.I. pour les organisations de Toutes à PARIS.
3. CYCLO-DECOUVERTE CODEP : prévue le 12 mai 2012 à SAUVE, Jack indique que tout est prévu, le CODEP prendra en charge l'apéritif et le café, repas tiré du sac. Une information complémentaire sera faite dans les clubs en temps utile.
4. TRANSFERTS COMPETENCES : Durant l'absence d'Antoine (PEKIN-LONDRES)
 - a. Trésorerie : Les signatures sont déposées et les documents prêts pour que Brigitte SANCHEZ trésorière adjointe assure l'intérim. 2 carnets de chèques sont prévus.
 - b. Gestion site CODEP : La mise à jour sera confiée au secrétaire, Une réunion est prévue entre Antoine, Jean-Claude et Brigitte le 6 mars. Brigitte assurera de son côté le site de la Ligue.
5. JOURNEE CODEP A LASALLE: Le CODEP a décidé de s'associer à la première organisation du club de LASALLE le 15 avril. Il est dommage que cette organisation tombe en même temps que les "guidons du Languedoc" mais comme maintenant la Ligue se rattache à une organisation de club, cela arrivera fréquemment, pour les participants, il y aura un choix à faire. Pour cette organisation, le CODEP prendra en charge l'apéritif, et l'inscription des gardois à cette randonnée. Un cadeau sera également offert par Ghislaine CHARTON, responsable féminines.
6. RANDONNEE PERMANENTE OC/OIL : Jean-Claude MARTIN, responsable des RP demande à ce que l'on revoie le circuit, beaucoup de routes à grande circulation. Jack propose de demander aux présidents des clubs locaux d'indiquer des voies annexes. Il se charge de la démarche.
7. CONCENTRATION DU MAS DE LA BARQUE :

- a. Dorénavant, labellisée concentration Nationale, Jack propose que l'on fasse frapper une médaille. Accord du CD, tirage à 300 exemplaires. Ces médailles seront vendues à prix coûtant.
 - b. Comme à l'accoutumé, le CD du CODEP se réunira la veille pour sa réunion de la rentrée, le secrétaire est chargé de faire les réservations au même gîte que l'année dernière à VILLEFORT.
8. TOUR DU GARD : Jean-Claude MARTIN signale qu'un groupe de 30, personnes de FABREGUES (34) s'y sont inscrits, actuellement il ne reste que 20 médailles. Il est donc envisagé d'en faire 50, Jack s'en charge, on reprendra si possible le même modèle.
9. CONCENTRATION LIGUE : au col de la SEYREYDE, le 27 mai. Il est proposé de faire un tee-shirt pour cette occasion. Après débats, le CD n'est pas d'accord, car c'est une concentration Ligue, ce n'est donc pas au CODEP d'offrir un souvenir.
10. SEMAINE FEDERALE : Jean-Claude HESSE demande si l'on maintient l'apéritif CODEP à l'occasion de la semaine fédérale de NIORT. Accord du CD, Jean-Claude et Ghislaine sont chargé de cette opération qui se fera au camping fédéral où ils seront hébergés.
11. TOUTES A PARIS :
- a. Ghislaine indique que le car est plein pour le premier séjour, et que pour le VI, géré par Brigitte, il y a 13 inscrites, une place est encore possible. Pour le départ de ce groupe en vélo depuis NÎMES le 1 septembre, il serait souhaitable de faire un regroupement avec la presse et les élus au centre de NÎMES (arènes ou autre) A cette occasion, il sera demandé aux cyclotes des 2 groupes d'être présentes pour les photos et le départ.
 - b. Elle nous rapporte que les différents ateliers de préparations ont bien fonctionnés dans l'ensemble. Reste le stage mécanique qui se tiendra dans les locaux du GCN que nous remercions le 10 mars, et la conférence diététique qui se tiendra à MILHAUD le 17 mars. Pour ce dernier, il sera ouvert à tous cyclos FFCT du GARD.
12. CONCENTRATION CODEP et AG :
- a. La concentration à GALLICIAN a été une réussite, merci au club de l'ACMILHAUD pour son aide à la logistique. Il est prévu de la reconduire l'année prochaine dans les mêmes conditions. Il faudra toutefois prévoir des tickets pour les différentes prestations.
 - b. L'AG CODEP s'est très bien déroulée à La GARDIOLE, la veille, la conférence de Raymond HENRY historien de la FFCT a été très appréciée. L'AG s'est également bien déroulée. Le secrétaire indique qu'il faudra veiller aux dates, car cela fait 2 années de suite qu'aucun représentant de la FFCT n'a pu être présent, pour cause de réunion nationale. Pour l'année prochaine, elle se tiendra LASALLE, on pourrait également s'y rendre la veille, avec une conférence (sur le reboisement dans les CEVENNES par exemple, ou autre thème à définir)
13. QUESTIONS DIVERSES :
- a. PRET MATERIEL : Gérard souhaiterait que le matériel prêté soit rendu propre.
 - b. CALENDRIER CODEP : Antoine propose que les calendriers du GARD qui n'ont pas été distribués lors de l'AG de Ligue soient répartis dans les offices de tourisme de la région qui n'en ont pas eut. Accord du CD (Jack (50 pour VAUVERT) Antoine (30 près de VERGEZE et 30 SOMMIERES) Joël (30 AIGUES MORTE et 30 SAUVE)
 - c. ABONNEMENT A LA REVUE CYCLOTOURISME : Antoine indique qu'il lui reste quelques abonnements à offrir, Il est prévu d'en faire la répartition comme suit : 3 pour les féminines, 2 pour l'AC Milhaud pour leur randonnée, et 1 pour LASALLE.
 - d. SEJOUR à CONQUEYRAC : Antoine indique que le séjour de la GARDIOLE est complet.
 - e. SACS ISOTHERMES : Lors de l'AG, les 3 sacs n'ont pas été distribués aux destinataires, Joël SANCHEZ a récupéré celui de l'AC MILHAUD, Jean-Claude HESSE détient ceux destinés aux clubs de CHUSCLAN et de BAGNOLS.

- f. CRITERIUM FEMININES : Ghislaine indique que le critérium a dû être annulé pour cause de mauvais temps, il est reporté au 8 mai.
- g. AG LIGUE : Brigitte demande si un article est prévu dans la presse, concernant cette AG, Jack répond par l'affirmative, le correspondant local s'en charge.
- h. A.G. du CDOS, Le secrétaire demande qui peut s'y rendre, Brigitte et Ghislaine nous représenteront.
- i. PLACARD RUE SCATISSE : Ghislaine indique que nous avons enfin récupéré un placard dans les locaux du siège du CODEP.
- j. BASE VTT : Jack indique qu'il a été contacté par la mairie de MOLIERES SUR CEZE qui souhaiterait réaliser une base VTT et établir des parcours. Pouvoir a été donné à Francis BOUSQUET élu de la Ligue pour traiter ce dossier.
- k. MEDAILLE JEUNESSE ET SPORTS : Jack signale également que Gérard RENOUARD s'est vu décerné cette distinction en bronze pour les services rendus envers les jeunes.
- l. TENUE VESTIMENTAIRE : Jack souhaite faire confectionner une veste pour les membres du CD, pour les différentes occasions. Ghislaine et Brigitte sont chargées d'établir une maquette.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance, et invite les participants à une collation offerte par le CODEP.

Prochaine réunion à la maison des Comités 3 rue Scatisse à NÎMES, le 14 juin 2012 à 18 h 30

Le Secrétaire



Jean-Claude HESSE

Le Président



Jack SABATIER

